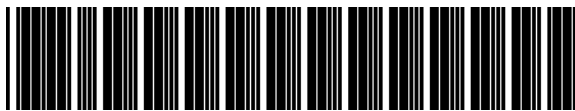


Offre de reprise

Date : 17/10/2023

Conditions particulières

Les conditions particulières et les conditions générales de l'offre de reprise constituent un contrat entre le Client et SMARTPHONE RECYCLE SAS.



CLIENT* : Nicolas Chalet

Reference : **FRRES2163818SR**

Nom prenom/Raison sociale : Nicolas Chalet

N° de telephone : +33632664437

Adresse : 7 rue Ermend Bonnal

Code postal : 64100 BAYONNE

POINT DE VENTE

HUBSIDE STORE ANGLET BAB2

Avenue Jean Léon Laporte

64600 ANGLET

DESIGNATION DE L'APPAREIL

Marque : APPLE Modele : IPHONE 12 128 GO N° de serie (IMEI) : 352014967586772

État apparent : ☐ «parfait état» ☒ «bon état» ☐ «mauvais état»

**MONTANT DE REPRISE ESTIME
PAR VOTRE BOUTIQUE (EUROS)* :** **330**

Rappel : pour être éligible à l'offre de reprise, les appareils de téléphonie doivent être remis avec leur batterie et leur chargeur, ne présenter aucune trace d'oxydation et leurs fonctions de géolocalisation doivent être désactivées par le Client.

Parfait état : appareil fonctionnel, en excellent état général, ne présentant aucun défaut technique, remis avec sa batterie et son chargeur, et présentant seulement quelques traces d'utilisation (maximum 2 micro-rayures inférieures à 2 cm). *Bon état* : un appareil qui s'allume et s'éteint, et dont toutes les fonctions sont opérationnelles. L'écran et les autres parties de l'appareil (comme la coque dans le cas d'un téléphone) ne doivent être ni cassés, ni fissurés mais peuvent présenter quelques rayures ou éraflures légères. *Mauvais état* : un appareil qui s'allume et s'éteint et permet d'utiliser les principales fonctionnalités (comme appeler et recevoir des appels dans le cas d'un téléphone). L'écran et les autres parties externes de l'appareil (par exemple la coque dans le cas d'un téléphone) peuvent présenter des rayures ou éraflures marquées, ou même être cassés ou fissurés.

MODALITES DE REPRISE

☐ **REPRISE AVEC ACHAT** : le Client accepte l'estimation ci-dessus, demande à bénéficier de l'Offre de Reprise et souhaite que le Montant de Reprise soit déduit des achats effectués par lui le jour même auprès de la boutique**. La propriété de l'appareil est cédée à Smartphone Recycle SAS à la date de signature des présentes conditions particulières.

OU

☒ **REPRISE SANS ACHAT** : le Client demande à bénéficier de l'offre de reprise et souhaite recevoir le paiement correspondant à la valeur de son appareil. Dans un tel cas, le Client recevra sous un délai de quinze (15) jours suivant la date de signature des conditions particulières, la confirmation de l'estimation ci-dessus ou une nouvelle proposition de la part de Smartphone Recycle s'il s'avère que l'état réel de l'appareil est différent de l'état apparent déclaré. Le Client pourra accepter ou refuser la proposition. En cas d'accord des parties, la propriété de l'appareil sera cédée à Smartphone Recycle et le Client recevra le paiement correspondant. Pour recevoir un virement, le Client devra communiquer son IBAN*. En cas de refus, Smartphone Recycle retournera l'appareil au domicile du Client.

ATTESTATION CLIENT

En signant le présent document, le Client déclare être propriétaire de l'appareil et être majeur pleinement capable. Le Client déclare également avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de reprise applicables.

Signature du Conseiller

(Prénom, Nom et cachet de la Boutique)

Signature du Client

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

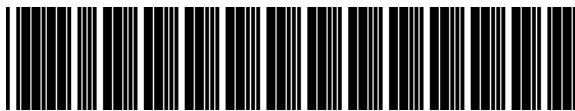
* Les données personnelles collectées sont nécessaires pour traiter les demandes du client, gérer et exécuter l'offre de reprise, établir des statistiques, exécuter les obligations légales réglementaires et administratives applicables, ainsi que pour permettre l'exercice de recours et la gestion des réclamations. Le responsable de traitement est la société SMARTPHONE RECYCLE SAS. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité de certaines données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier à SMARTPHONE RECYCLE - 1 rue Camille Claudel - 26100 Romans-sur-Isère ou envoyer un courriel à l'adresse contact@smartphonerecycle.fr.
** Si le Client opte pour la Reprise avec achat, le Montant de Reprise inclut, en plus de la valeur de l'appareil, un montant de vingt (20) Euros à valoir uniquement le jour même sur la gamme «accessoires». Voir conditions générales de l'Offre de Reprise.

Offre de reprise

Date : 17/10/2023

Conditions particulières

Les conditions particulières et les conditions générales de l'offre de reprise constituent un contrat entre le Client et SMARTPHONE RECYCLE SAS.



CLIENT* : Nicolas Chalet

Reference : **FRRES2163818SR**

Nom prenom/Raison sociale : Nicolas Chalet

N° de telephone : +33632664437

Adresse : 7 rue Ermend Bonnal

Code postal : 64100 BAYONNE

POINT DE VENTE

HUBSIDE STORE ANGLET BAB2

Avenue Jean Léon Laporte

64600 ANGLET

DESIGNATION DE L'APPAREIL

Marque : APPLE Modele : IPHONE 12 128 GO N° de serie (IMEI) : 352014967586772

État apparent : ☐ «parfait état» ☒ «bon état» ☐ «mauvais état»

**MONTANT DE REPRISE ESTIME
PAR VOTRE BOUTIQUE (EUROS)* :** **330**

Rappel : pour être éligible à l'offre de reprise, les appareils de téléphonie doivent être remis avec leur batterie et leur chargeur, ne présenter aucune trace d'oxydation et leurs fonctions de géolocalisation doivent être désactivées par le Client.

Parfait état : appareil fonctionnel, en excellent état général, ne présentant aucun défaut technique, remis avec sa batterie et son chargeur, et présentant seulement quelques traces d'utilisation (maximum 2 micro-rayures inférieures à 2 cm). *Bon état* : un appareil qui s'allume et s'éteint, et dont toutes les fonctions sont opérationnelles. L'écran et les autres parties de l'appareil (comme la coque dans le cas d'un téléphone) ne doivent être ni cassés, ni fissurés mais peuvent présenter quelques rayures ou éraflures légères. *Mauvais état* : un appareil qui s'allume et s'éteint et permet d'utiliser les principales fonctionnalités (comme appeler et recevoir des appels dans le cas d'un téléphone). L'écran et les autres parties externes de l'appareil (par exemple la coque dans le cas d'un téléphone) peuvent présenter des rayures ou éraflures marquées, ou même être cassés ou fissurés.

MODALITES DE REPRISE

☐ **REPRISE AVEC ACHAT** : le Client accepte l'estimation ci-dessus, demande à bénéficier de l'Offre de Reprise et souhaite que le Montant de Reprise soit déduit des achats effectués par lui le jour même auprès de la boutique**. La propriété de l'appareil est cédée à Smartphone Recycle SAS à la date de signature des présentes conditions particulières.

OU

☒ **REPRISE SANS ACHAT** : le Client demande à bénéficier de l'offre de reprise et souhaite recevoir le paiement correspondant à la valeur de son appareil. Dans un tel cas, le Client recevra sous un délai de quinze (15) jours suivant la date de signature des conditions particulières, la confirmation de l'estimation ci-dessus ou une nouvelle proposition de la part de Smartphone Recycle s'il s'avère que l'état réel de l'appareil est différent de l'état apparent déclaré. Le Client pourra accepter ou refuser la proposition. En cas d'accord des parties, la propriété de l'appareil sera cédée à Smartphone Recycle et le Client recevra le paiement correspondant. Pour recevoir un virement, le Client devra communiquer son IBAN*. En cas de refus, Smartphone Recycle retournera l'appareil au domicile du Client.

ATTESTATION CLIENT

En signant le présent document, le Client déclare être propriétaire de l'appareil et être majeur pleinement capable. Le Client déclare également avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de reprise applicables.

Signature du Conseiller

(Prénom, Nom et cachet de la Boutique)

Signature du Client

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

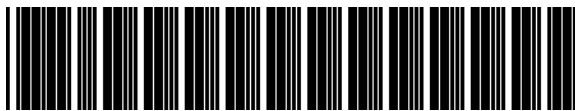
* Les données personnelles collectées sont nécessaires pour traiter les demandes du client, gérer et exécuter l'offre de reprise, établir des statistiques, exécuter les obligations légales réglementaires et administratives applicables, ainsi que pour permettre l'exercice de recours et la gestion des réclamations. Le responsable de traitement est la société SMARTPHONE RECYCLE SAS. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité de certaines données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier à SMARTPHONE RECYCLE - 1 rue Camille Claudel - 26100 Romans-sur-Isère ou envoyer un courriel à l'adresse contact@smartphonerecycle.fr. ** Si le Client opte pour la Reprise avec achat, le Montant de Reprise inclut, en plus de la valeur de l'appareil, un montant de vingt (20) Euros à valoir uniquement le jour même sur la gamme «accessoires». Voir conditions générales de l'Offre de Reprise.

Offre de reprise

Date : 17/10/2023

Conditions particulières

Les conditions particulières et les conditions générales de l'offre de reprise constituent un contrat entre le Client et SMARTPHONE RECYCLE SAS.



CLIENT* : Nicolas Chalet

Reference : **FRRES2163818SR**

Nom prenom/Raison sociale : Nicolas Chalet

N° de telephone : +33632664437

Adresse : 7 rue Ermend Bonnal

Code postal : 64100 BAYONNE

POINT DE VENTE

HUBSIDE STORE ANGLET BAB2

Avenue Jean Léon Laporte

64600 ANGLET

DESIGNATION DE L'APPAREIL

Marque : APPLE Modele : IPHONE 12 128 GO N° de serie (IMEI) : 352014967586772

État apparent : ☐ «parfait état» ☒ «bon état» ☐ «mauvais état»

**MONTANT DE REPRISE ESTIME
PAR VOTRE BOUTIQUE (EUROS)* :** **330**

Rappel : pour être éligible à l'offre de reprise, les appareils de téléphonie doivent être remis avec leur batterie et leur chargeur, ne présenter aucune trace d'oxydation et leurs fonctions de géolocalisation doivent être désactivées par le Client.

Parfait état : appareil fonctionnel, en excellent état général, ne présentant aucun défaut technique, remis avec sa batterie et son chargeur, et présentant seulement quelques traces d'utilisation (maximum 2 micro-rayures inférieures à 2 cm). *Bon état* : un appareil qui s'allume et s'éteint, et dont toutes les fonctions sont opérationnelles. L'écran et les autres parties de l'appareil (comme la coque dans le cas d'un téléphone) ne doivent être ni cassés, ni fissurés mais peuvent présenter quelques rayures ou éraflures légères. *Mauvais état* : un appareil qui s'allume et s'éteint et permet d'utiliser les principales fonctionnalités (comme appeler et recevoir des appels dans le cas d'un téléphone). L'écran et les autres parties externes de l'appareil (par exemple la coque dans le cas d'un téléphone) peuvent présenter des rayures ou éraflures marquées, ou même être cassés ou fissurés.

MODALITES DE REPRISE

☐ **REPRISE AVEC ACHAT** : le Client accepte l'estimation ci-dessus, demande à bénéficier de l'Offre de Reprise et souhaite que le Montant de Reprise soit déduit des achats effectués par lui le jour même auprès de la boutique**. La propriété de l'appareil est cédée à Smartphone Recycle SAS à la date de signature des présentes conditions particulières.

OU

☒ **REPRISE SANS ACHAT** : le Client demande à bénéficier de l'offre de reprise et souhaite recevoir le paiement correspondant à la valeur de son appareil. Dans un tel cas, le Client recevra sous un délai de quinze (15) jours suivant la date de signature des conditions particulières, la confirmation de l'estimation ci-dessus ou une nouvelle proposition de la part de Smartphone Recycle s'il s'avère que l'état réel de l'appareil est différent de l'état apparent déclaré. Le Client pourra accepter ou refuser la proposition. En cas d'accord des parties, la propriété de l'appareil sera cédée à Smartphone Recycle et le Client recevra le paiement correspondant. Pour recevoir un virement, le Client devra communiquer son IBAN*. En cas de refus, Smartphone Recycle retournera l'appareil au domicile du Client.

ATTESTATION CLIENT

En signant le présent document, le Client déclare être propriétaire de l'appareil et être majeur pleinement capable. Le Client déclare également avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de reprise applicables.

Signature du Conseiller

(Prénom, Nom et cachet de la Boutique)

Signature du Client

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

* Les données personnelles collectées sont nécessaires pour traiter les demandes du client, gérer et exécuter l'offre de reprise, établir des statistiques, exécuter les obligations légales réglementaires et administratives applicables, ainsi que pour permettre l'exercice de recours et la gestion des réclamations. Le responsable de traitement est la société SMARTPHONE RECYCLE SAS. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement et de portabilité de certaines données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier à SMARTPHONE RECYCLE - 1 rue Camille Claudel - 26100 Romans-sur-Isère ou envoyer un courriel à l'adresse contact@smartphonerecycle.fr.
** Si le Client opte pour la Reprise avec achat, le Montant de Reprise inclut, en plus de la valeur de l'appareil, un montant de vingt (20) Euros à valoir uniquement le jour même sur la gamme «accessoires». Voir conditions générales de l'Offre de Reprise.

CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE REPRISE

1 – OBJET

Les présentes conditions générales (ci-après désignées « Conditions Générales ») s'appliquent à toute souscription à l'Offre de Reprise passée entre :

- Smartphone Recycle SAS au capital de 3 200 000 euros dont le siège social est situé 1 rue Camille Claudel, 26100 Romans-sur-Isère (France) enregistrée auprès du RCS de Romans-sur-Isère sous le n°438 024 168 (ci-après « SMR ») et

- le client, personne physique ou morale agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (ci-après le « Client »)

Aux termes de ses offres, SMR propose d'acheter les téléphones mobiles et/ou les autres produits multimédias usagés du Client. Les Appareils repris sont susceptibles d'être recyclés ou redistribués. Le Client a la faculté de souscrire auprès de la Boutique à :

- l'Offre de Reprise avec achat, auquel cas le Montant de la Reprise est utilisé comme moyen de paiement et déduit du montant TTC des achats de produit(s) réalisés le jour même par le Client auprès de la Boutique, selon les modalités décrites à l'article 7.1 ; ou

- à l'Offre de Reprise sans achat, auquel cas le Client recevra de manière différée le paiement du Montant de la Reprise, selon les modalités et conditions prévues à l'article 7.2.

Toute souscription à l'Offre de Reprise suppose la prise de connaissance préalable des présentes Conditions Générales ainsi que l'acceptation par le Client de l'intégralité de leur contenu. La Société recommande au Client de conserver les présentes Conditions Générales pour pouvoir les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat le cas échéant.

2 – DEFINITIONS

« **Accessoires** » : désigne tous les accessoires d'origine constructeur fournis avec l'Appareil dans son emballage d'origine (comme la batterie, le cache batterie et le chargeur dans le cas d'un téléphone).

« **Appareil** » : désigne un appareil de téléphonie mobile ou tout autre produit multimédia usagé référencé dans la base de cotation disponible en Boutique, et ses Accessoires.

« **Boutique** » ou « **Point de vente** » : désigne le point de vente au sein duquel est commercialisée l'Offre de Reprise, exploité sous l'enseigne Hubsidestore ou tout autre enseigne par une société mandatée par SMR aux fins de réaliser les opérations liées à l'exécution de l'Offre de Reprise.

« **Conditions particulières** » : désigne le document décrivant notamment l'Appareil, le Montant de Reprise, l'identité du Client et l'option de Reprise choisie (avec ou sans achat). Il est signé par le Client et la Boutique et constitue, avec les présentes Conditions Générales, le contrat entre le Client et SMR.

« **Grade(s)** » : désigne la classification des Appareils suivant leur état d'usage.

« **Grade 1 ou parfait état** » : désigne un Appareil fonctionnel, en excellent état général, ne présentant aucun défaut technique, et présentant seulement quelques traces d'utilisation (maximum 2 micro-rayures inférieures à 2 cm).

« **Grade 2 ou bon état** » : désigne un Appareil qui s'allume et s'éteint, et dont toutes les fonctions sont opérationnelles. L'écran et les autres parties de l'Appareil (comme la coque dans le cas d'un téléphone) ne doivent être ni cassés, ni fissurés mais peuvent présenter quelques rayures ou éraflures légères.

« **Grade 3 ou mauvais état** » : désigne un Appareil qui s'allume et s'éteint et permet d'utiliser les principales fonctionnalités (comme appeler et recevoir des appels dans le cas d'un téléphone). L'écran et les autres parties de l'Appareil (la coque dans le cas d'un téléphone) ne sont ni cassés, ni fissurés ni endommagés de quelque manière que ce soit (écrasés, ouverts, tordus ou en plusieurs pièces) mais peuvent présenter quelques rayures ou éraflures marquées.

« **Montant de la Reprise** » :

Dans le cas de la Reprise avec achat, le Montant de Reprise correspond au montant :

- de la valeur à laquelle l'Appareil est acheté au Client à valoir le jour même sur les achats de produits disponibles au sein de la Boutique ; et
- du montant de vingt (20) Euros à valoir le jour même uniquement sur les achats de produits de la gamme *accessoires* disponibles au sein de la Boutique ;

Dans le cas de la Reprise sans achat, le Montant de Reprise correspond à la valeur à laquelle l'Appareil est estimé par la Boutique sur la base des déclarations du Client et l'état apparent de l'Appareil, et auquel il est acheté au Client par SMR, sous réserve des stipulations de l'article 7.2.

« **Offre de Reprise** » : désigne l'offre d'achat d'un Appareil formulée par la Boutique au nom et pour le compte de SMR, en tenant compte de la marque, du modèle, et l'état dudit Appareil. En contrepartie de l'Appareil, le Client dispose au choix du Montant de la Reprise pour payer le prix de ses achats de produits réalisés le jour même auprès de la Boutique ou du

paiement différé du montant correspondant au Montant de Reprise.

« **Reprise** » : désigne l'opération d'achat d'un Appareil du Client par SMR. Elle inclut la cession de propriété de l'Appareil au profit de SMR

3- AVANT LA REPRISE DE L'APPAREIL, LE CLIENT S'ASSURE QUE L'APPAREIL :

- ne figure pas dans la base de données française des objets perdus ou volés. Si la Boutique ou SMR découvre que l'Appareil est référencé dans cette base de données, il en avertira les autorités compétentes et l'Offre de Reprise sera alors nulle ;
- est accompagné de l'ensemble des éléments d'origine constructeur (soit les Accessoires comme la batterie, le cache batterie et le chargeur dans le cas d'un téléphone) ;
- ne contient plus sa carte SIM et sa carte mémoire. Le cas échéant, les cartes SIM ou cartes mémoires ne sont pas restituées au Client ;
- ne contient plus de données personnelles (contacts, photos, messages, musiques). Ni la Boutique ni SMR ne sauraient être tenus pour responsables de la perte de ces informations ou de l'utilisation de ces données par une tierce personne.

4 – DECLARATIONS DU CLIENT AU TITRE DE LA REPRISE DE L'APPAREIL

Le Client déclare et garantit expressément :

- être le propriétaire de l'Appareil et le cas échéant de ses accessoires et être en mesure de le céder librement ;
- être majeur et juridiquement capable, ou être le représentant légal de la personne mineure ou incapable juridiquement, propriétaire de l'Appareil et de ses éventuels accessoires ;
- n'avoir consenti à aucun tiers aucune cession totale ou partielle, ni aucun autre droit portant sur l'Appareil et ce, à quelque titre que ce soit ;
- que l'Appareil est libre de tout gage, nantissement et autre sûreté ;
- être l'unique responsable de l'annulation de tout contrat ou abonnement lié à l'Appareil cédé ;
- être l'unique responsable du retrait de la carte SIM de l'Appareil s'il s'agit d'un appareil de téléphonie (ni la Boutique ni SMR ne sauraient être tenues responsables en cas d'appels passés avant ou après la remise de l'Appareil) ;
- céder de manière totale et absolue la propriété de l'Appareil et de ses éventuels accessoires au profit du Partenaire SMR en contrepartie du Montant de Reprise ;
- renoncer à tous ses droits sur l'Appareil et autoriser la Boutique et le SMR à disposer de l'Appareil dès validation de la Reprise ;
- garantir la Boutique et SMR contre tout trouble de jouissance provenant de son fait personnel ;
- être informé que pour être repris, l'Appareil doit être référencé dans la base de cotation disponible en Boutique ;
- que toutes les fonctionnalités de l'appareil (si les Grades 1 ou 2 ont été cochés dans les conditions particulières) sont en parfait état de fonctionnement.
- Que l'appareil n'est pas un produit de démonstration ou contrefait, c'est-à-dire un produit non destiné à la vente et/ou un produit violant des droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Il est précisé qu'en cas de déclaration du Client contraire à l'un des points précédents, SMR est libre de prendre toute mesure qu'elle jugera nécessaire à l'encontre du Client. Qu'en cas de produit volé ou contrefait, le Client ne pourra ni recevoir un paiement, ni se prévaloir d'une quelconque indemnité.

Il sera demandé au Client de présenter une pièce d'identité valide à la Boutique. Pour les ressortissants de l'Union européenne ou de pays assimilés, le passeport, la carte d'identité ou la carte de séjour en cours de validité pour les ressortissants de l'Espace Economique Européen sont acceptés. Pour les ressortissants d'un pays tiers, la carte de séjour temporaire avec photo d'identité, l'autorisation de séjour, la carte de résident ou le certificat de résidence algérien avec photo d'identité sont acceptés.

5 – ESTIMATION DU GRADE, DE LA VALEUR DE L'APPAREIL ET DU MONTANT DE REPRISE

La Boutique effectue, au nom et pour le compte de SMR, une évaluation de l'état apparent de l'Appareil pour déterminer à quel Grade il appartient. Dans le cas particulier des téléviseurs, seuls les Appareils parfaitement fonctionnels et ne présentant aucun défaut technique ou esthétique seront éligibles à l'Offre de Reprise (soit l'équivalent d'un Grade 1 ou 2).

La Boutique consulte ensuite la base de cotations mise à disposition par SMR. Cette base permet d'estimer la valeur de l'Appareil en se fondant sur trois critères cumulatifs : le modèle, la marque et l'état de l'Appareil exprimé en Grade.

Le Montant de Reprise ainsi estimé est exprimé en Euro et toutes taxes comprises (étant précisé que le Client est non-assujéti à la TVA). Il est valable le jour même de l'estimation, SMR se réservant la possibilité de le modifier à tout moment sa base de cotations.

Dans le cas d'une reprise sans achat telle que décrite à l'article 7.2, le Client reconnaît que le Montant de Reprise estimé par la Boutique n'est qu'à titre indicatif. Dès lors, le Client ne pourra s'en prévaloir auprès de la Boutique ou de SMR, dans le cas où ce dernier venait modifier le Montant de Reprise, suite à sa propre estimation.

6 – PROCEDURE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE DE REPRISE

Si le Montant de la Reprise convient au Client et que ce dernier souhaite bénéficier de l'Offre de Reprise, il doit :

- prendre connaissance et accepter sans réserve les Conditions Générales ;
- opter pour la « Reprise avec achat » ou la « Reprise sans achat » ;
- communiquer toutes les informations nécessaires pour établir les Conditions particulières à savoir son prénom, son nom, l'adresse de son domicile, son numéro de téléphone, ainsi que le numéro IMEI de son Appareil s'il s'agit d'un téléphone mobile ;
- communiquer son IBAN s'il a opté pour la Reprise sans achat pour recevoir le paiement par virement ;
- et dater et signer les trois exemplaires des Conditions particulières imprimés par la Boutique.

La Boutique prend alors les actions nécessaires pour envoyer l'Appareil à SMR.

Il est précisé que le Client a droit à trois (3) reprises d'Appareil par an.

7 – MODALITES DE REPRISE

7.1 Reprise avec achat

La reprise de l'Appareil par la Boutique agissant au nom et pour le compte de SMR et les achats de produit(s) du Client auprès de la Boutique se réalisent de manière simultanée.

Dès lors si, pour toute raison en dehors de celles prévues à l'article 4, la reprise de l'Appareil par la Boutique et les achats de produit(s) du Client auprès de la Boutique ne peuvent se réaliser de manière simultanée, alors il est entendu que la Reprise de l'Appareil ne peut avoir lieu.

La Boutique réalisera la commande du/des produit(s) intéressant le Client et celui-ci repartira avec le bon de cession signé et son Appareil.

Le Client devra se représenter avec son Appareil et le bon de cession signé. Il sera alors réalisé une nouvelle estimation de l'Appareil du Client à la Boutique où la commande du/des produit(s) a été passée. Si l'Appareil est estimé dans le même état que lors de la première estimation, le bon de cession signé est valide et l'Offre de reprise initiale est maintenue. Si l'Appareil est estimé dans un état différent que lors de la première estimation, le bon de cession signé est considéré invalide et le Client ne saurait se prévaloir de l'Offre de reprise initiale. Un nouveau bon de cession sera réalisé et une nouvelle Offre de reprise sera présentée au Client. Le Client pourra accepter ou refuser cette nouvelle Offre.

Le montant correspondant à la valeur de l'Appareil (soit le Montant de Reprise moins 20€) est librement affecté par le Client aux achats de produits de son choix. Le Client peut également demander à bénéficier de vingt (20) Euro à valoir uniquement sur la gamme *accessoires*. Si le Client ne souhaite pas acheter d'accessoires, le Client reconnaît que ce montant est perdu. De même, si le montant des accessoires choisis est inférieur à vingt (20) Euro, le Client reconnaît qu'il ne pourra réclamer le paiement de la différence. Le Montant de la Reprise est directement déduit en caisse des achats de produits effectués le jour même par le Client auprès de la Boutique.

7.2 Reprise sans achat

Sous un délai de quinze (15) jours suivant la date de signature des conditions particulières, SMR confirmera l'estimation de la Boutique ou communiquera au Client une nouvelle proposition s'il s'avère que l'état réel de l'appareil est différent de l'état apparent et/ou déclaré. Le Client reconnaît que le Montant de reprise estimé en premier lieu par la Boutique ne pourra être opposé à la nouvelle proposition de SMR. Le Client ne pourra qu'accepter ou refuser cette nouvelle proposition.

En cas d'accord des parties, la propriété de l'Appareil sera cédée à SMR et le Client recevra le paiement correspondant sous un délai de sept (7) jours ouvrés par virement bancaire (à moins qu'un autre mode de paiement n'ait été convenu).

En cas de refus, SMR retournera l'appareil au domicile du Client. par Client.

8 – TRANSFERT DE PROPRIETE

Le transfert de propriété de l'Appareil du Client au profit de SMR se réalise :

- au moment de la signature des Conditions Particulières, si le Client a opté pour l'Offre de Reprise avec achat ;
- au moment de la validation par SMR de l'estimation du Montant de Reprise et au plus tard au moment de l'acceptation par le Client de la nouvelle proposition émise le cas échéant par SMR en application de l'article 7.2, si le Client a opté pour l'Offre de Reprise sans achat.

9 – INFORMATIQUES ET LIBERTES

Dans le cadre de ses activités, SMR, en tant que responsable de traitement assure la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des Clients et utilisateurs de services.

Les données personnelles collectées par la Boutique pour le compte de SMR sont destinées à SMR et/ou aux sociétés du groupe de sociétés dont elle fait partie et/ou à toute autre société intervenant dans l'exécution de l'Offre de Reprise.

Les données sont collectées pour :

- traiter les demandes du Client,
- gérer et exécuter l'Offre de Reprise,
- établir des statistiques,
- exécuter les obligations légales réglementaires et administratives applicables,
- permettre l'exercice de recours et la gestion des réclamations.

Ces données sont confidentielles. Elles sont conservées dans des conditions conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et ce pendant toute la durée d'exécution des obligations contractuelles des parties et de leurs suites, soit trois ans après leur terme (sous réserve des données nécessaires pour répondre à une obligation légale ou réglementaire qui pourraient être conservées le temps nécessaire à l'accomplissement de l'obligation en cause).

Les données personnelles collectées peuvent être stockées et traitées en France ou plus largement en Europe.

Conformément aux dispositions légales en vigueur sur la protection des données, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement des données le concernant, ainsi qu'un droit de limitation du traitement relatif à ses données sans frais et un droit d'opposition au traitement de ses données à caractère personnel.

Le Client a également le droit à la portabilité de ses données, le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (la CNIL) s'il considère que le traitement de ses données personnelles n'est pas conforme aux règles européennes ; le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Le Client peut exercer gratuitement ses droits en adressant un courriel à la Société accompagné d'une copie de sa carte d'identité, à l'adresse suivante : contact@smartphonerecycle.fr.

Le Client peut s'inscrire gratuitement sur le registre d'opposition au démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr. Dans ce cas, il ne sera pas démarché par téléphone et la Société ne sera susceptible de le contacter que dans le strict cadre de la gestion et de l'exécution de son Contrat.

10 – CONTACT

Toute demande de renseignements, d'informations complémentaires, réclamation, demande d'échange ou réparation doit être exclusivement adressée à la Société. Téléphone : 04.27.43.31.3 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9H à 18H. Adresse électronique : contact@smartphonerecycle.fr.

11 – RECLAMATIONS- MEDIATION

En cas de litige, le Client pourra faire une demande écrite au Service RECLAMATION de SMARTPHONE RECYCLE, 1 Rue Camille Claudel – 26100 ROMANS SUR ISERE ou par email : contact@smartphone-recycle.fr. SMARTPHONE RECYCLE s'engage à traiter cette réclamation et à y répondre, sauf exception, dans un délai maximum de 2 mois à compter de la réception de la demande. Le Client sera également tenu informé de l'avancement de sa situation durant l'étude de son dossier.

En cas d'insatisfaction du client à la suite de ses échanges avec le service réclamation de SMARTPHONE RECYCLE, il peut également solliciter l'avis du Médiateur de la consommation dont SMARTPHONE RECYCLE relève au titre des litiges liés à un service fourni par SMARTPHONE RECYCLE : SAS CNPM - MÉDIATION- CONSOMMATION

12 – CESSION

Le Client est informé que SMR se réserve la faculté de céder tout ou partie de ses droits et obligations ainsi que son portefeuille clients à toute société existante ou future exerçant une activité commerciale en France Métropolitaine sous le nom de la marque « HUBSIDE.STORE » ou tout autre déclinaison de la marque « HUBSIDE », et ce sans le cadre d'une opération de restructuration ou de réorganisation des activités commerciales du groupe de sociétés auquel la Société appartient.

13 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

L'interprétation, la validité, l'exécution et la terminaison des présentes Conditions Générales et relations entre les parties sont soumises au droit français. Tous les litiges auxquels les présentes Conditions Générales pourraient donner lieu seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.